

REPUBLIQUE FRANCAISE



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA
PREFECTURE DE LA MEUSE**

Recueil N°3 spécial

17 Janvier 2013

SOMMAIRE

PREFECTURE DE LA MEUSE

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET
DES POLITIQUES PUBLIQUES**

**BUREAU DU DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL**

Arrêté n° 2013-0134 du 17 janvier 2013 modifiant l'arrêté n° 2012-0045 du 09 janvier 2012 fixant la composition de la commission d'élus de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

PREFECTURE DE LA MEUSE

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET
DES POLITIQUES PUBLIQUES**

**BUREAU DU DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL**

Arrêté n°2013-0134 du 17 janvier 2013 modifiant l' arrêté n°2012-0045 du 09 janvier 2012 fixant la composition de la commission d'élus de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

La Préfète de la Meuse,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le décret du 14 septembre 2012 nommant Mme Isabelle DILHAC préfète de la Meuse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2334-37, et R 2334-32 à 35,

Vu la circulaire NOR/INT/B/12/40718/C du Ministre de l'Intérieur en date du 17 décembre 2012,

Vu l'arrêté préfectoral n°2008-1689 du 11 juillet 2008, fixant la composition de la commission des élus DGE,

Vu l'arrêté préfectoral n°2008-1683 du 10 juillet 2008, fixant la composition de la commission des élus DDR,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2011-2212 du 20 octobre 2011, fixant le nombre et la répartition des sièges à pourvoir au sein de la commission des élus DETR,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012-0045 du 09 janvier 2012 fixant la composition de la commission des élus de la DETR,

Vu l'arrêté n° 2012-2737 du 19 novembre 2012 portant fusion des communautés de communes du Pays de Vigneulles et de la Petite Woëvre en vue de la création de la communauté de communes Côtes de Meuse - Woëvre à compter du 1er janvier 2013,

Vu l'arrêté n° 2012-1480 du 23 juillet 2012 portant fusion des communautés de communes de Bar le Duc et du Centre Ornain en vue de la création de la communauté d'agglomération de Bar le Duc - Sud Meuse à compter du 1er janvier 2013,

Vu la désignation présentée par le Président de l'Association Départementale des Maires de Meuse reçue le 15 janvier 2013,

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Meuse,

A R R Ê T E

Article 1^{er} : L'article 2 de l'arrêté 2012-0045 du 09 janvier 2012 fixant la composition de la commission des élus de la DETR est modifié ainsi qu'il suit :

Les élus représentant les établissements publics de coopération intercommunale au sein de la commission des élus de la dotation d'équipement des territoires ruraux sont :

- M. Jean-Marie MISSLER, président de la CODECOM du pays de Spincourt,
- M. Sylvain DENOYELLE, président de la CODECOM de Côtes de Meuse-Woëvre,
- M. Serge NAHANT, président de la CODECOM de Meuse Voie Sacrée,
- M. Daniel GUICHARD, président de la CODECOM du pays de Stenay,
- M. Jean-Marie LAMBERT, président de la CODECOM de Montfaucon-Varennes,
- M. Dominique DURAND, président de la CODECOM du Centre Argonne,
- M. Francis LEGRAND, président de la CODECOM de la Haute-Saulx,
- M. Gilles GAULUET, président de la CODECOM du Val d'Ornois,
- M. Jacky LEMAIRE, président de la CODECOM de la Saulx et du Perthois,
- M. Régis MESOT, président de la CODECOM du Sammiellois,
- M. Jean-Claude HUMBERT, président de la CODECOM du canton de Fresnes-en-Woëvre,
- M. Bernard MULLER, président de la CODECOM du Pays de Commercy,
- Mme Marie-Paule SOUBRIER, présidente de la CODECOM de Charny.

Le reste de l'arrêté est sans changement.

Article 2 : La Secrétaire Générale de la préfecture de la Meuse est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Meuse. Une copie de cet arrêté sera adressée à :

- Mmes et MM les membres de la commission des élus DETR,
- Mme la Sous-Préfète de Commercy,
- M. le Sous-Préfet de Verdun,
- M. le Directeur départemental des territoires,
- M. le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations,
- M. le Chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine,
- Mme la Directrice académique des services de l'éducation nationale,
- M. le Directeur départemental des finances publiques.

La Préfète,
 Pour la Préfète,
 La Secrétaire générale,
 Hélène COURCOUL-PETOT

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE LA MEUSE
 ISSN 0750-3969
 DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : LE SECRETAIRE GENERAL DE LA PREFECTURE DE LA MEUSE
 REALISATION ET COMPOSITION BUREAU DE LA DOCUMENTATION
 Tél. : 03.29.77.56.93

Le recueil des actes administratifs est consultable sur le site internet de la Préfecture :
www.meuse.pref.gouv.fr
 Vous pouvez vous abonner pour recevoir par courriel le sommaire des prochains numéros :
www.meuse.pref.gouv.fr/publication/raa/abonner.php